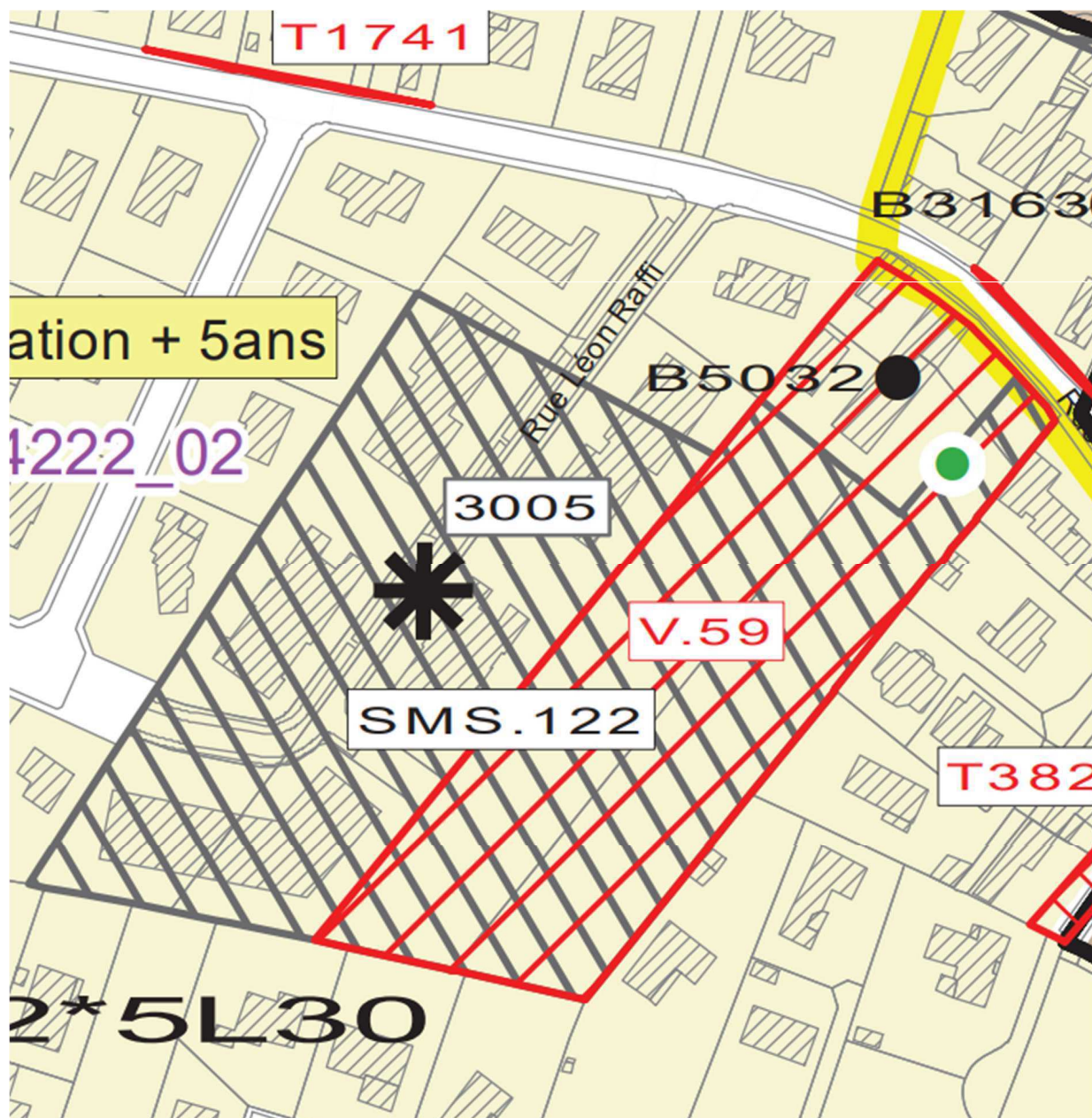


CONTRIBUTION N° 10

- **SUPPRESSION** de la servitude de localisation V59 ;
- **SUPPRESSION** de la servitude de mixité sociale SMS 122 ;
- **23, rue Aladin Miqueau : protection Maison Vigneronne, ses Dépendances et l'arbre le Cèdre**



SUPPRESSION de la SMS 122 centre bourg ilot 2 - 23, rue Aladin Miqueau

La maison vigneronne et les dépendances sont protégées (point noir sur PLU) et photos ci-dessous.

PLU : « **B5032 Bâtisses Agricoles et Dépendances 23 rue Aladin Miqueau EYSINES** »



Maison vigneronne côté chais et cuvier

Maison vigneronne côté jardin et cèdre



Dépendances : chais et cuvier



L'arbre : le cèdre est protégé (point vert sur PLU)



Le Projet de cette SMS 122, est déjà partiellement construit. Elle donne rue René RAFFI.

La servitude de localisation V 59, porte atteinte à la maison vigneronne et aux 2 dépendances : chais avec un cuvier en l'état avec son pressoir et le cèdre !!
(Traits rouges sur le PLU)

« Servitude de localisation V 59 : « création à terme d'une liaison en mode partagé entre la rue Aladin Miqueau et la rue Léon RAFFI »

Le PLU reconnaît expressément qu'il y a une sortie ailleurs à savoir rue René RAFFI puis allée de la source (voir photo ci-dessous).

Passage vers rue René RAFFI



Cet ensemble de bâtisses protégées et le cèdre est unique dans le bourg d'Eysines, mémoire de l'histoire vigneronne du bourg d'Eysines.

EPBE insiste sur la suppression de l'accès depuis la rue Aladin Miqueau. Il est donc important de supprimer la servitude de localisation V59.

Bien cordialement Monique GUEDON

Présidente

15/11/2025